

<b>Nombre de Conseillers en exercice : 33</b>	<b>Présent(s) :</b> Aymeric Robin, Patrick Trifi, Nadine Cochy, Eric Warmoes, Marie-Josée Paillousse, Jean-Paul Birembaut, Karine Lippert, Jean-Paul Mottier, Annette Bramme, Florian Renard, Carine Florent, Eric Monchicourt, Patrick Evrard, Véronique Hubert, Jérôme Ibanez, Marie-Louise Nassez, André Couplet, Jean-Marc Looten, Jeanne Barbieux, Eric Tounsi, Emeline Kessler et Maklouf Bouaoud, Philippe Lambert, Jean Claude Priez.	
<b>Présents 24 / 33</b> <b>Pouvoirs : 08 / 33</b>		
<b>Votants 32 / 33</b>		
<b>Secrétaire de séance</b> Florian Renard	<b>Absent (es) excusé (es) ayant donné pouvoir à :</b> Sylvia Potier à Annette Bramme, Micheline Wannepain à Aymeric Robin, André Kaczor à Eric Warmoes, Lætitia Millecamp à Patrick Trifi, David Belurier à Véronique Hubert, Agathe Mahmoudi à Jérôme Ibanez, Jocelyne Dusautois à Karine Lippert, Eddy Zdziech à Philippe Lambert	
	Absent (es) excusés (es) :	Absent (es) : Hayette Ait Kaddour
<b>DELIBERATION 2023.02.09</b>	<b>Modification du règlement d'attribution des subventions aux associations raismoises</b>	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération numéro 2021.02.10 du 25 mars 2021 introduisant un règlement d'attribution des subventions, transférée au contrôle de légalité le 7 avril 2021,

Considérant qu'il convient d'apporter des modifications au règlement d'attribution des subventions, ci-annexé

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

VALIDE les modifications apportées au règlement d'attribution des subventions

DECIDE de fixer sa date d'entrée de vigueur au 05 avril 2023

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

**Pour copie conforme,  
Le Maire  
Aymeric ROBIN**